

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

**BUSINESS OBJECTS**

(Eurolist)

Le 28 novembre 2007, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les titres BUSINESS OBJECTS, déposée par Deutsche Bank AG, succursale de Paris, agissant pour le compte de la société SAP France (cf. Décision et Information 207C2670 du 28 novembre 2007).

Il est rappelé que le ministre de l'économie a autorisé l'opération de rapprochement entre SAP France et BUSINESS OBJECTS le 22 novembre 2007, conformément à l'article L. 151-3 du code monétaire et financier relatif aux investissements étrangers réalisés en France, et que l'initiateur a reçu les autorisations des autorités de la concurrence des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union Européenne respectivement les 6 et 27 novembre 2007. L'Autorité a reçu copie de ces autorisations.

La note d'information de SAP France (visa n° 07-425 du 27 novembre 2007), la note d'information en réponse de BUSINESS OBJECTS (visa n° 07-426 du 27 novembre 2007) ont été diffusées ; les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **4 décembre 2007 au 10 janvier 2008 inclus**.

Euronext Paris SA fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.